

## HORAIRE DES FÊTES

24 décembre :

25 décembre :

26 décembre :

27 décembre :

28 décembre :

29 décembre :

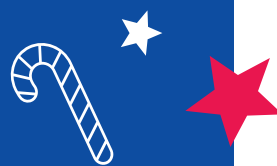
1 janvier :

2 janvier :

3 janvier :

Consultez-nous pour des conseils sur la santé  
en lien avec vos résolutions :

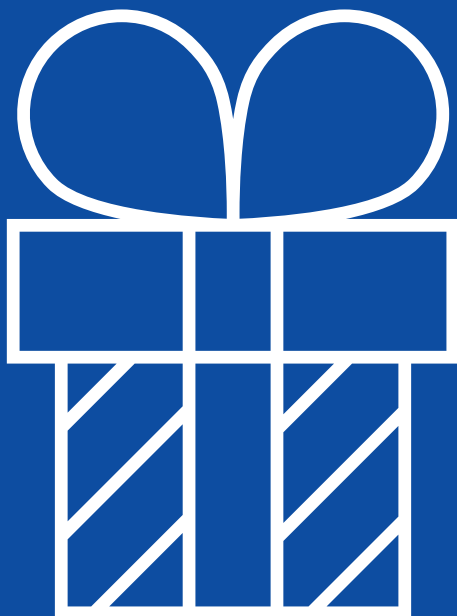
\*Des conditions peuvent s'appliquer. Des frais peuvent s'appliquer.



# NOUS VOUS SOUHAITONS UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES ET UNE BONNE ANNÉE !



Les pharmaciens sont les seuls  
responsables de l'exercice de la pharmacie.



**VOEUX DE  
NOËL**

